



**COMMUNE  
DE  
PROFONDEVILLE**

**Réseau Molineole**  
c/o Messieurs Van Cranenbroeck et  
de Ponthière

BP 30  
5640 METTET

Réf :

**Concerne : Projet d'usine éolienne de la S.A. MESA**

Messieurs,

Votre courrier de ce 30 juin 2003 m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Il ne m'appartient pas, à titre personnel, de répondre au nom du Collège échevinal ou du Conseil communal de Profondeville, aux trois questions de fond posées par votre lettre. En tant qu'échevin de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, je souhaite, bien évidemment, qu'un débat démocratique objectif ait lieu aux sein de nos assemblées communales quant à ce projet d'implantation d'une usine éolienne dans notre région. Celui-ci aura lieu dès que nous pourrons prendre connaissance des conclusions de l'Etude d'Incidence avant de nous exprimer officiellement dans le cadre de l'Enquête publique qui s'en suivra.

Permettez-moi de vous rappeler (comme je l'ai d'ailleurs déjà fait publiquement dans le cadre de votre réunion du 27/05/03) qu'il ne faut pas mettre tous les pouvoirs politiques communaux dans le même sac. Vous savez que dès la première réunion publique d'information organisée par la société MESA, la commune de Profondeville est "montée aux barricades". Depuis, elle n'a cessé d'être très attentive à l'évolution de ce dossier.

Je puis vous assurer qu'à Profondeville, le débat politique concernant ce projet d'usine éolienne a bien lieu. Notre Conseil communal a ainsi décidé, à l'unanimité, de créer un groupe de travail qui prépare les différentes étapes de sa réflexion.

Vous remerciant de l'aimable attention que vous accorderez à la présente, je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mon entier dévouement.



**Etienne NICAISE**,  
échevin.